

Ville
d'Istres

L'art au jardin d'automne

APPEL À PARTICIPATION DES ARTISTES ET CRÉATEURS Artisanat d'Art

INSCRIPTIONS
JUSQU'AU
10 SEPTEMBRE
2026

EXPOSEZ VOS ŒUVRES
DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL !
Peinture - Sculpture - Photographie - Arts créatifs
4 octobre 2026

40 € la journée. Le tarif comprend la mise à disposition du matériel d'installation
(selon la formule choisie, dans la limite des places disponibles)

Retirez votre dossier d'inscription :

- Service des Arts visuels – Le Palio
- Chapelle Saint-Sulpice
- Sur le site de la Ville d'Istres
- Par courriel : reservation.mediation@istres.fr

RENSEIGNEMENTS : SERVICE DES ARTS VISUELS
reservation.mediation@istres.fr

SUIVEZ-NOUS
f x @
@villedistres

Ville d'ISTRES 
www.istres.fr

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

L'A(i)RT AU JARDIN D'AUTOMNE

Expositions • Vente • Créations artistiques • Artisanat d'art

Dimanche 4 octobre 2026

De 10 h à 18 h - Jardin méditerranéen - Istres

PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Nom d'artiste / Pseudo :

Téléphone :

Courriel :

Adresse postale :

.....

JE SOUHAITE RÉSERVER (Dans la limite des places disponibles)

☐ STAND DE VENTE

Emplacement situé sur le Chemin Blanc (contrebas du jardin). La participation comprend :

1 grille d'exposition (3,50 m x 2 m) - 2 tables - 2 chaises

À prévoir par l'exposant : nappes - matériel d'accrochage - décoration du stand.

Réservé exclusivement aux professionnels et associations autorisés à vendre.

☐ EMPLACEMENT D'EXPOSITION DANS LE JARDIN

Espace de 4 mètres au sol.

Choix souhaité (selon les disponibilités) :

☐ Plateau bas

☐ Plateau haut

Les emplacements sont attribués selon l'ordre d'arrivée.

Merci de respecter les arbres, la végétation et l'espace qui vous est attribué.

☐ PRÊT DE CHEVALETS

Souhaitez-vous emprunter du matériel ? (Sous réserve de disponibilité)

☐ Oui

☐ Non

Nombre de chevalets de table :

Nombre de chevalets de sol :

Un chèque de caution de 50 € sera demandé pour tout prêt de matériel et restitué à son retour en bon état.

VOTRE STATUT

☐ Professionnel ou association. N° SIRET / SIREN : _____.

Nature des œuvres ou créations présentées :
.....
.....

☐ Amateur - Je participe uniquement à l'exposition.

Nature des œuvres ou créations présentées :
.....
.....

TARIF

Participation unique : 40 €

Le règlement s'effectue exclusivement par chèque à l'ordre de : Régie de recettes – Direction des événements

LE DOSSIER EST CONSIDÉRÉ COMME COMPLET LORSQU'IL COMPREND :

- ☐ Le présent formulaire complété et signé
- ☐ Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- ☐ Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- ☐ Le règlement de 40 €
- ☐ Le chèque de caution de 50 € (uniquement en cas de prêt de chevalets)
- ☐ L'attestation URSSAF ou le numéro SIRET/SIREN (professionnels et associations)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 septembre 2026, dans la limite des places disponibles. Le dossier complet peut être déposé :

- au Service des Arts visuels – Le Palio, boulevard Guizonnier à Istres (sur rendez-vous),
- à la chapelle Saint-Sulpice, route de Tivoli, aux horaires d'ouverture,
- par courrier au Service des Arts visuels – Direction des événements – Le Palio – Boulevard Guizonnier – 13800 Istres.

Aucune pré-inscription par courriel ne pourra être prise en compte sans réception du dossier complet.

DÉCLARATION

JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION ET M'ENGAGE À EN RESPECTER LES DISPOSITIONS.

FAIT À :

LE :

SIGNATURE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION : « LU ET APPROUVÉ »

RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

L'A(i)RT AU JARDIN D'AUTOMNE

Expositions • Vente • Créations artistiques • Artisanat d'art

Dimanche 4 octobre 2026

De 10 h à 18 h - Jardin méditerranéen - Istres

CONDITIONS GÉNÉRALES

La manifestation L'A(i)RT au Jardin d'automne est ouverte aux artistes, créateurs, artisans d'art et associations âgés de 18 ans et plus, sans condition de résidence.

Les professionnels et associations disposant d'un numéro SIRET/SIREN ou d'une affiliation URSSAF sont autorisés à vendre leurs créations et à afficher leurs prix.

Les amateurs peuvent exposer leurs œuvres, mais aucune vente ni affichage de prix ne sont autorisés.

INSTALLATION

Accueil des exposants à partir de 8 h.

Les stands de vente sont attribués selon l'ordre des inscriptions.

Les emplacements dans le jardin sont choisis selon l'ordre d'arrivée.

Chaque exposant veille à respecter l'espace qui lui est attribué ainsi que le caractère naturel du site.

MATÉRIEL

La Ville met à disposition, selon la formule choisie : grilles, tables, chaises, chevalets (dans la limite des disponibilités).

Les sculpteurs apportent leurs propres socles.

Les exposants fournissent leur matériel d'accrochage, leurs nappes, leurs parasols si nécessaire ainsi que leurs équipements personnels.

ASSURANCE

Chaque exposant est responsable de ses œuvres, de son matériel et de son espace d'exposition.

La Ville d'Istres ne pourra être tenue responsable en cas de vol, perte, dégradation ou détérioration.

Il appartient à chaque participant de souscrire une assurance s'il le souhaite.

CIRCULATION

Aucun véhicule n'est autorisé à stationner dans les jardins.

Le déchargement et le chargement s'effectuent uniquement durant les créneaux prévus.

RESPECT DU SITE

Le Jardin méditerranéen constitue un espace naturel protégé.

Chaque exposant s'engage à :

- respecter les arbres et les plantations ;
- ne fixer aucun élément sur les végétaux ;
- laisser son emplacement parfaitement propre ;
- repartir avec l'ensemble de ses déchets.

FIN DE MANIFESTATION

Le démontage s'effectue à partir de 18 h.

Le matériel prêté devra être restitué au local technique avant le départ.

Les agents municipaux fermeront le site à 20 h.

RESPECT DU RÈGLEMENT

La Ville d'Istres se réserve le droit d'exclure tout participant ne respectant pas le présent règlement ou portant atteinte au bon déroulement de la manifestation, sans remboursement des frais d'inscription.

Ville d'Istres

L'art au jardin d'automne

INSCRIPTIONS
JUSQU'AU
10 SEPTEMBRE
2026

APPEL À PARTICIPATION DES ARTISTES ET CRÉATEURS Artisanat d'Art

**EXPOSEZ VOS ŒUVRES
DANS UN CADRE EXCEPTIONNEL !**
Peinture - Sculpture - Photographie - Arts créatifs
4 octobre 2026

PEINDRE À L'ART LIBRE !
SUR VOTRE STAND - GRATUIT
10 TOILES 3D OFFERTES
AUX PREMIERS INSCRITS
50 × 50 cm • Toutes techniques

Artistes peintres, venez peindre en
direct sur votre stand pendant la
manifestation !

Nous vous fournissons :
- 1 toile 3D 50 × 50 cm, offerte
et vous repartez avec !
- 1 chevalet de sol
- 1 chaise

VOTRE SUJET EST LIBRE !
Venez avec votre matériel et votre
eau et peignez sur place, en direct,
sur votre stand.

**10 TOILES • 10 PLACES
• INSCRIVEZ-VOUS VITE !**
10 places disponibles uniquement pour
les 10 premiers inscrits
Inscriptions par ordre d'arrivée auprès
du Service des Arts Visuels.

LES PETITES CONDITIONS
- L'artiste s'engage à peindre sur place
et en direct la toile mise à disposition.
- La toile offerte est une toile 3D de 50 ×
50 cm, toutes techniques.
- L'artiste apporte son matériel et son
eau.
- Le chevalet de sol et la chaise sont
fournis.
- L'artiste peint sur son propre stand.
- La toile est gratuite et l'artiste la
conserve à l'issue de la manifestation.
- Un chèque de caution de 50 € est
demandé et restitué à la réception
de la toile, sur place, le jour de la
manifestation.

SUIVEZ-NOUS
f X i
@villedistres

RENSEIGNEMENTS/INSCRIPTION : SERVICE DES ARTS VISUELS
reservation.mediation@istres.fr

Ville d'ISTRES
www.istres.fr